

Procès-verbal
Assemblée Générale Ordinaire FFPV
23 JUIN 2022 - Annecy

Les membres de l'Assemblée Générale Ordinaire de la FFPV se sont réunis le 23 juin 2022 à Annecy sur convocation du président.

Il a été établie une feuille de présence qui a été élargée par les membres présents à l'AGO ou leurs représentants (65 membres présents et 82 représentés sur 226)

Le quorum requis, étant atteint (147 votes et pouvoirs), l'Assemblée peut délibérer.

1. Ouverture de l'AGO par Tony Binard, rapport moral du président.

T. Binard donne lecture de l'ordre du jour et rappelle la composition du conseil d'administration (5 membres issus du CA Union des transformateurs de verre plat et 5 membres issus du CA de l'Union Française des Miroitiers). La FFPV rassemble 224 sociétés adhérentes, 2 membres actifs composées par les unions professionnelles, 11 sociétés partenaires, une filiale FFPV conseil et formation.

La FFPV poursuit ses missions principales dans un contexte encore compliqué en raison de la crise sanitaire, des accélérations sociétales Écologiques et des marchés malmenés pour des coûts d'énergie et de la guerre en Ukraine.

Le président insiste sur la nécessité d'avancer avec un esprit de solidarité et de partage, grâce à une bonne synergie entre les 2 unions professionnelles.

Un bilan des activités est dressé, un éclairage est apporté sur des sujets importants en cours,

- Janvier 2022 : remise des trophées et accueil des lauréats finalistes des WorldSkills (olympiades des métiers), présentation (et vidéo) de Laura Vereecken médaillée d'or aux EuroSkills 2021.
- Mars 2022 : participation au salon Talents for the planets avec l'OpcoEp, présentation des métiers de la miroiterie
- Octobre 2021 : obtention de la certification QUALIOP1 pour l'activité formation,
- Depuis septembre 2021 (élection du président), 5 conseils d'administration organisés et participation à des commissions paritaires.
- Surveillance d'une dérive concernant la convention d'assistance en droit social avec le cabinet d'avocat RAMBAUD. Un avenant est en cours de signature et permettra de séparer les questions d'ordre général (service gratuit) de celles plus personnalisées (service facturable par le cabinet).
- Vigilance au niveau National sur la formation externe (initiale) et la filière menuiserie aluminium verre. La FFPV est intervenue auprès de la région et de l'académie de Grenoble afin de traiter un risque de fermeture d'un lycée professionnel d'ASTIER à Aubenas, motivée par la baisse des effectifs.
- Informations sur les services de santé au travail SSTI, (dorénavant appelées SPSTI). Les entreprises peuvent bénéficier de médecin, de préventeurs, de HSE, de psychologues et d'aide pour établir les fiches d'entreprise, document unique (DUER). Digitalisation par les SPSTI des dossiers médicaux des salariés permettant de déterminer la pénibilité qui sera prise en compte pour la retraite.

Le mandat du président se poursuivra par des actions ciblées :

- le maintien du dialogue social, l'évolution de la convention collective,
- la mise en commun de réflexions et de propositions avec les unions,
- la prévention des risques professionnels et la poursuite de la communication de la CNO,
- la promotion des métiers, des actions pour recruter dans nos filières,
- la formation des salariés et des jeunes (olympiades des métiers, les compétitions WORDSKILLS),
- la santé au travail des salariés, la pénibilité sur les postes de travail, les futures réformes de retraites.

2. Vote du quitus donné au président

Le rapport moral du président est approuvé à l'unanimité

3. Rapport financier du trésorier

Thierry Gautier présente un compte de résultat sur 12 mois, clôturé au 31 12 2021.

Le bilan au 31 12 2021 fait état de produits à hauteur de 234 695 €, et un total de charges de 225 745€. Le résultat étant positif de 8950 €. *Pour mémoire, dans les actifs du bilan : Les titres SI Maillot sont de 401 parts résiduelles ayant été estimées en 2018 à 500k€) (valeur de souscription : 122 K€ au bilan)*

4. Vote du quitus donné au trésorier et affectation du résultat

L'assemblée propose une affectation du bénéfice de 8950 € en réserve dans les comptes de la FFPV.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité avec l'affectation du bénéfice en fond associatif

5. Rapport du commissaire aux comptes

Le cabinet GEREC certifie que les comptes annuels clos le 31 12 2021 sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères.

6. Budget 2022

T. Gautier présente le budget 2022 établi par le CA FFPV

- Dépenses 218 300 €

- Recettes 233 700 €

- Résultat 15 400 €

7. Bilan des activités

Social

L. Mahut, Membre de la commission sociale présente les travaux.

Composition de la commission sociale

- La Commission Sociale de la FFPV est composée du président, d'un animateur, d'une chargée de mission et de 5 membres (5 sociétés adhérentes UDTVP et UDIVP).
- Selon les sujets à traiter, cette commission peut être élargie.

Missions de la commission sociale

- Dans le cadre du dialogue social : représenter les intérêts des entreprises dans les différentes réunions paritaires (CPPNIC, CPNEFP, SPP).
- Organiser des réunions paritaires : CCPNIC (accords de branche), CPNEFP avec l'OpcoEp (priorités et orientations en matière de formation professionnelle, promotion des métiers), SPP avec l'OpcoEp (négociation du budget, détermination des règles de prise en charge).
- Mettre à jour les articles de la convention collective.
- Présentation du calendrier des réunions 2022, avec des réunions organisées en présentiel et à distanciel.

T. Binard présente le déroulé des NAO, négociation annuelle obligatoire

- En octobre 2021, le SMIC a été revalorisé à 2.2%, la grille des SMP de la branche miroiterie se retrouvant ainsi avec les 5 premiers coefficients en dessous du nouveau SMIC horaire.
- En février 2022, les organisations syndicales ont fait part de leurs revendications : CFTD : +3,5% sur toute la grille SMP /CGT, FO, CFTC, CFE-CGC : + 5% sur toute la grille SMP
En réponse, la commission sociale de la FFPV a communiqué la proposition suivante :
Maintien du coefficient 140 au SMIC, pas de proposition homogène sur l'ensemble de la grille SMP,

revalorisation de 2,7% jusqu'au coefficient 200, revalorisation de 2,4% pour les autres coefficients à partir du coefficient 225. Une nouvelle grille est signée pour une application au 1^{er} mai 2022

- En mai 2022, le SMIC est à nouveau revalorisé de 2.65%
Les organisations syndicales et la commission sociale se réunissent pour négocier hors NAO pour prendre en compte la nouvelle réévaluation. Le résultat est le suivant : + 2,65% coefficient 180 inclus
+2,3% du coefficient 200 à 250 inclus, +1,6% à partir du coefficient 275. Date d'application au 1/7/22
- Il est ressenti une tension au sein des organisations syndicales qui menacent d'avancer seules.

L. Mahut présente les propositions de sujets portés à l'agenda social 2021, et des souhaits prioritaires par les organisations syndicales dans le cadre de la CPPNIC.

- Le sujet retenu est : « emploi des jeunes, alternance, tutorat ».
- D'autres sujets de négociation sont à venir : Accord collectif sur le dispositif du forfait jours.
- Ajout à l'article relatif à la clause de non-concurrence.
- Dans cadre des actions CPNEFP, avec l'OpcoEP, 4 métiers seront présentés sur le site <https://bouge-ton-avenir.fr/metiers> (Coupeur de verre ,Conducteur de ligne, Opérateur sur commande numérique, Miroitier installateur)
- Les adhérents sont invités à s'exprimer sur l'intérêt d'entrer le métier : « magie du matériau », demandes et offres d'emploi, variété des métiers.
- Autres actions : Effets Miroir avec l'OpcoEp pour la mobilité des alternants ultramarins, salon talents for the planets

Formation continue

- JC Thénier présente les activités de l'organisme FFPV conseil et formation, filiale de la FFPV.
En octobre 2021 l'organisation obtient le certificat Qualiopi dont les principes importants sont : des impacts pour l'organisation, la gestion des formateurs, la production de documents obligatoires, le suivi des stagiaires, l'adaptation des programmes de stage, avec en prévision un audit de surveillance. Il est rappelé que l'avantage important pour nos adhérents est de continuer à bénéficier des prises en charge des opcos.
- De nouveaux formateurs sont recrutés pour les sujets DTU 39, technicos commerciaux et préparation à l'audit. Cekal. Une recherche de formateur est lancée pour animer la formation EN1279 ;
- En moyenne, 200 salariés sont formés tous les ans par notre organisme de formation, la marge de progression restant large.
- Des solutions spécifiques et personnalisées peuvent être apportées selon les demandes.
- Un questionnaire sera transmis aux adhérents afin d'étudier les besoins en formations.

N. Ramon présente une synthèse des points d'intérêts de Qualiopi pour les membres : inscrire le salarié au bon module de formation, le conseiller et l'orienter, bénéficier de compétences humaines et matérielles, appliquer les nouvelles compétences obtenues sur son poste de travail.

O. Douard rappelle les fondamentaux de la démarche Qualiopi : le recueil des attentes, adaptation des programmes pédagogiques, suivi des participants.

Formation initiale (JC Thénier)

La formation des jeunes est une priorité. La profession mène différentes actions :
La FFPV entretient les liens avec l'Éducation nationale, Olympiades des métiers, WorldSkills
Meilleur apprenti de France, Meilleur ouvrier de France Vitrierie Miroiterie

Les 47^e finales WorldSkills Olympiades des métiers se tiendront à Lyon du 14 au 16 septembre 2023.

Les EuroSkills seront organisés en Pologne du 19 au 21 août 2023

La FFPV intervient au sein des réunions de l'éducation nationale et constate que le référent miroiterie est bien plus conséquent en nombre de pages.

8. Questions diverses

Société Gravor : la FFPV est en lien avec les institutions de santé au travail, pour les employeurs et les entreprises. Il y a des problèmes liés aux invalidités, par exemple pour des salariés épuisés ou qui se sont blessés à domicile. La médecine du travail dit que ce n'est pas de son ressort. Réponse du président : les employeurs vont être suivi pour les TNS, c'est nouveau. Les préventeurs viendront de plus en plus souvent chercher les violences sexistes et sexuelles. Il y aura une démarche du préventeur pour maintenir le salarié dans l'emploi. Tout cela va se mettre en place dans les 2 ans à venir.

Conclusion

Le président souhaite une FFPV forte, qui se doit de reprendre sa place fédératrice.

Entre les différents métiers de la transformation et de la pose, le président espère trouver une synergie créant des liens, des passerelles, des supports communs entre les unions.

Fait à Paris le 12/09/2022

Signature du président

Tony Binard

